

Qu'est-ce que le projet A Saute-boutons ?

A Saute-boutons est un projet de relève destiné aux sociétés, orchestres et écoles de musique locales.

L'objectif est d'initier les enfants de manière ludique à l'accordéon tout en transmettant aux responsables J+M des compétences dans la mise en place et la réalisation d'un tel projet, grâce à la formation *Management A Saute-Boutons*.

- Il s'agit d'un projet pour enfants, dans lequel ces derniers apprennent l'accordéon et font de la musique en groupe.
- accordeon.ch propose une **formation J+M Management de trois jours** (incluant un module musical dans le cadre du programme J+M), au cours de laquelle les participant·e·s apprennent à planifier et à mettre en œuvre un projet A Saute-boutons de manière autonome.
- Le projet encourage le **travail de relève ainsi que les compétences pédagogiques, musicales et organisationnelles** au sein de la scène de l'accordéon en Suisse.

La collaboration avec une école de musique est essentielle. Un projet A Saute-boutons ne doit pas être une concurrence à une école de musique, mais une **offre d'initiation**.

Les enfants découvrent l'accordéon en groupe, en « beginner band » à travers **4 niveaux sur 4 semestres (2 ans maximum)**, puis rejoignent ensuite l'orchestre des juniors de la société.

De nombreux enfants hésitent quant au choix d'un instrument ; un apprentissage en groupe peut faciliter le début de l'apprentissage, car il se fait localement et avec des ami·e·s.

Si, par la suite (après 2 ans ou même avant), un enfant souhaite suivre des cours réguliers d'accordéon, il est tenu de s'inscrire à l'école de musique locale.

Si l'école de musique locale ne propose pas de cours d'accordéon, il convient de déterminer où se trouvent les cours les plus proches ou si l'école de musique est disposée à ouvrir une classe.

Ce projet est un projet de relève pour la société d'accordéonistes et l'école de musique locale. **Seule cette collaboration permet un développement durable de la relève au sein d'une société.**

Le projet se déroule par semestre et comprend 4 niveaux. Après chaque niveau il y a un examen organisé par accordeon.ch. Seuls les élèves ayant réussi l'examen peuvent accéder au niveau suivant.

accordeon.ch met à disposition des **cahiers pédagogiques de l'élève A Saute-boutons**.

Quelles sont les conditions pour lancer un projet en tant que société d'accordéonistes ?

- La société doit être membre d'accordeon.ch
- Au moins une personne impliquée (idéalement un membre de la société ou du comité de la société) doit être titulaire de la formation **Moniteur Jeunesse + Musique** (y compris la formation Management A Saute-boutons)
 - La formation Management fait partie de la formation J+M

- Les personnes déjà titulaires d'une formation J+M doivent également suivre la formation Management A Saute-boutons
- Cette personne assure la gestion complète du projet
- Un.e accordéoniste professionnel.le ou un.e étudiant.e (idéalement l'enseignant.e de l'école de musique locale) assure l'enseignement A Saute-boutons
 - Si cela n'est pas possible (absence ou inadéquation), il faut prendre contact avec la personne responsable de ce projet au sein du comité d'accordeon.ch
- Le projet est réalisé avec des instruments à basses chromatiques (**MIII**)

Quels sont les bénéfices pour une région ?

La région bénéficie d'un projet de relève qui renforce la collaboration entre la société et l'école de musique locale, ainsi que la mise en réseau entre accordéonistes amateur·rice·s, professionnel·le·s et accordeon.ch.

Comment se déroule la collaboration avec l'école de musique locale ?

L'entrée à l'école de musique peut avoir lieu **après le projet** (après les 4 semestres).

L'accordéoniste professionnel.le qui enseigne dans le cadre du projet A Saute-boutons peut être une personne différente de celle qui donnera ensuite les cours individuels à l'école de musique. Il y a donc, dans ce cas, une personne enseignante A Saute-boutons et une personne enseignante à l'école de musique.

Après les 4 semestres A Saute-boutons, les enfants rejoignent l'école de musique locale. Le projet ne doit pas être une offre concurrente, mais un **encouragement local à la pratique de l'accordéon en groupe**. Idéalement ils font aussi parti du groupe des jeunes de la société.

Le·la manager A Saute-boutons (responsable J+M) prend contact avec l'école de musique et clarifie les points suivants :

- Qui est l'enseignant.e au sein de l'école de musique ?
- Cette personne peut-elle enseigner les basses chromatiques ?
- Est-elle ouverte à la discussion et disposée à enseigner les basses chromatiques ?
- Présentation du projet et proposition de collaboration
- Un soutien d'accordeon.ch est-il nécessaire ?
(école de musique non ouverte, enseignant.e n'enseignant que les basses standards, absence d'enseignant.e, etc.)

Quel est le rôle de l'accordéoniste professionnel.le ou de l'étudiant.e ?

- Il assure le travail musical avec les enfants du projet A Saute-boutons
- Il est expert.e de l'accordéon
- Il travaille, à certains moments, individuellement avec chaque enfant

Quel est le rôle du/de la manager A Saute Boutons ?

- Organisation générale du projet

- Gestion du projet pour la société
- Intermédiaire et coordinateur·rice entre la société, l'école de musique, l'accordéoniste professionnel·le et accordeon.ch

Ce que le projet n'est PAS

- A Saute-boutons ne remplace pas les cours individuels ; c'est une initiation et une découverte.
- Le projet n'est pas destiné aux adultes.
- Ce n'est pas de la concurrence à une école de musique.

Le projet est...

- ...destiné aux enfants de la 2e à la 4e année scolaire
- ...pour les enfants qui ne jouent pas encore d'un instrument ou qui souhaitent en découvrir un nouveau
- ...un projet de promotion de la relève pour une société d'accordéonistes
- ...une collaboration avec l'école de musique locale
- ...une possibilité de découverte accessible à tous

Quand contacter accordeon.ch ?

- En cas de questions
- En cas de doutes
- En cas de difficulté à trouver le bon contact avec l'école de musique locale
- En cas de questions concernant l'enseignant·e local·e d'accordéon

Aucune question n'est inutile ou incorrecte !

Personne de contact :

joanne.baratta@accordeon.ch

Directives formelles accordeon.ch – A Saute-boutons

LA SUISSE JOUE DE L'ACCORDÉON

accordeon.ch soutient ton projet A Saute-boutons

Kit de démarrage A Saute-boutons – par niveau / semestre :

- Instrument
- Cahiers pédagogiques de l'élève
- Cahier d'information pour l'enseignant·e
- Médailles
- Diplômes
- Clôture de niveau

Prestations administratives d'accordeon.ch :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| • CHF 40.– de soutien par enfant et par niveau | Fonds jeunesse |
| • Flyers pour l'annonce du projet | Secrétariat (S) |
| • Établissement des diplômes et médailles | S |
| • Masque d'inscription sur Fairgate | Responsable du projet ou regional·e |
| • Déclaration Jeunesse et Musique | S |
| • Support et accompagnement | Représentant·e spécialisé·e |

Conditions :

- Au moins un·e responsable J+M est impliqué·e dans le projet
- Le·la responsable J+M a suivi la formation Management J+M d'accordeon.ch
- L'enseignement des enfants est assuré par une personne qualifiée (la direction d'ensemble peut être assurée par un·e amateur·rice)
- L'annonce du projet se fait via la plateforme Fairgate
- Pour la première déclaration d'un projet saute-bouton, le document « **A Saute-boutons Administration – modèle de projet** » doit être complété
- Participation à la **journée nationale A Saute-boutons** (enfants et responsables) – examens de niveau / diplômes

La journée nationale A Saute-boutons

- Lors de cette journée ont lieu les contrôles de niveau.
- Cette journée peut être déclarée comme **journée de formation continue J+M**.
- Printemps : combinaison concours suisse d'accordéon (CSA) et A Saute-boutons.

Dates de la journée nationale A Saute-boutons :

- **19 décembre 2026** | 10h00 – 14h00 Contrôle de niveau à 10h00, puis concert de Noël commun.
- **22 mai 2027** | au CSA (Concours Suisse d'Accordéon)
- **18 décembre 2027** | 10h00 – 14h00 Contrôle de niveau à 10h00, puis concert de Noël commun.

Finances

Important - Le versement a lieu après que l'enfant a passé avec succès le contrôle de niveau.